

Le Conseil général des Hauts-de-Seine aménagement

l'échangeur de la Manufacture



4 mars - 5 avril 2013

**Concertation préalable :
donnez votre avis**



hauts-de-seine
CONSEIL GÉNÉRAL

Un échangeur urbain

Les objectifs du projet

L'échangeur de la Manufacture se situe en bord de Seine sur la commune de Sèvres. Depuis sa création dans les années 1960, il reste un nœud d'échange routier important des Hauts-de-Seine entre les quais de Seine (RD7), la Grande Rue (RD910) et la RN118.

Les autres usagers sont peu pris en compte alors que l'échangeur se situe au cœur de la Vallée de la culture, à proximité de sites culturels ou naturels de premier plan.

Aujourd'hui, l'échangeur manque de lisibilité, il est difficile de s'y orienter : les itinéraires véhicules sont complexes, les cheminements piétons inaccessibles aux personnes à mobilité réduite et les aménagements cyclables inexistant.

Les véhicules provenant des quais de Seine depuis Issy-les-Moulineaux et de la RN118 se rejoignent devant la Manufacture avec des entrecroisements potentiellement dangereux.

Pour ces raisons, le Conseil général des Hauts-de-Seine souhaite transformer l'échangeur de la Manufacture en un **échangeur urbain** selon trois objectifs principaux :

Faciliter
les déplacements de tous

Améliorer
la sécurité routière

Mettre en valeur
la Cité de la céramique et le
Domaine de Saint-Cloud

Le temps de la concertation

En raison de l'importance de cet aménagement, le Conseil général des Hauts-de-Seine a souhaité un temps d'échange et de dialogue.

La concertation préalable a pour objectif d'informer et de recueillir auprès de tous, avis et observations sur les grandes orientations du projet. Ces éléments seront pris en considération dans l'évolution du projet.



Une nouvelle façon de vivre l'échangeur

Le projet s'accompagne d'une nouvelle répartition de l'espace et de nouvelles façons de vivre l'échangeur.

-  Les itinéraires véhicules dans l'échangeur sont simplifiés, tout en maintenant la capacité de trafic actuelle.
-  Les cheminements piétons sont rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.
-  Des cheminements cyclables sont créés, quelle que soit la provenance ou la destination de chaque usager.

L'échangeur se décompose en trois secteurs :

Devant la Cité de la céramique

Le giratoire et le parking sont supprimés pour laisser place à un large espace de plus de 7000 m², valorisé par un aménagement paysager comprenant cheminements piétons et cyclables. Le nombre de places de stationnement du parking du tramway T2 sera augmenté en conséquence.

La Voie Royale : l'entrée de ville de Sèvres

Depuis la Voie Royale, les piétons et cycles rejoignent aisément le pont de Sèvres ou les berges de Seine par une passerelle. L'entrée de la ville de Sèvres se distingue par la création d'un giratoire à feux, permettant un accès direct à la bretelle d'accès à la RN118.



Entre le pont de Sèvres et la rue Troyon

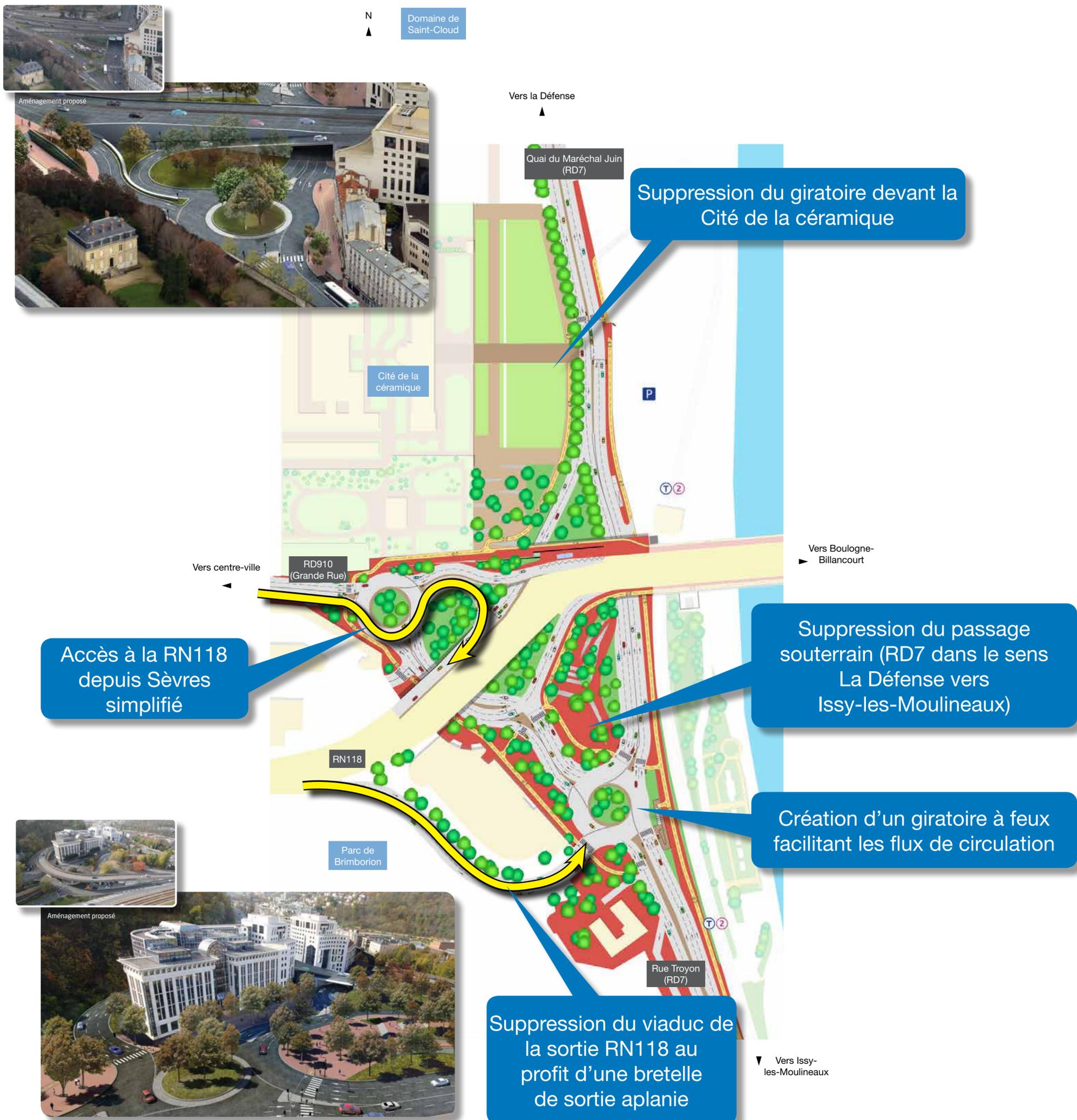
Le viaduc de la sortie RN118 sur l'échangeur et le passage souterrain (RD7 dans le sens La Défense vers Issy-les-Moulineaux) sont supprimés au profit d'un espace aplani et d'un giratoire à feux. Des espaces verts et cheminements accessibles à tous sont recréés avec vue sur la Seine.



Ce qui change pour les véhicules

La circulation des véhicules entrant dans l'échangeur est moins complexe. De nombreux ouvrages (viaduc, tunnel) sont supprimés. L'espace réservé à la voirie est diminué.

La simplification de l'échangeur et la création de giratoires à feux renforcent la sécurité routière.



Ce qui change pour les piétons

Au quotidien, un grand nombre de piétons empruntent l'échangeur pour se rendre aux différents pôles d'attractivités de la zone. En plus des nouveaux cheminements créés, les liaisons existantes et les arrêts de bus sont sécurisés et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Aménagement d'un parcours paysager par des emmarchements et des paliers accessibles à tous



Aménagement proposé



Un accès piétonnier sous la RN118 permet de cheminer en toute sécurité

Création d'une esplanade piétonne devant les locaux d'activités jouxtant l'échangeur



Aménagement proposé



Vers la Défense

Domaine de Saint-Cloud

Quai du Maréchal Juin (RD7)

Cité de la céramique

Vers centre-ville

RD910 (Grande Rue)

RN118

Parc de Brimborion

Rue Troyon (RD7)

Vers Issy-les-Moulineaux

Vers Boulogne-Billancourt

Création d'une large passerelle dans la continuité du Pont de Sèvres pour favoriser les échanges entre les deux rives

Création d'un ascenseur entre le pont de Sèvres et la station Musée de Sèvres du tramway T2

Réalisation d'un escalier reliant le Pont de Sèvres aux berges de Seine

Aménagement de gradins arborés et de paliers avec vue sur la Seine

Ce qui change pour les cyclistes

Des cheminements cyclables sont créés. Ils seront connectés avec les itinéraires existants ou prévus dans la politique de développement des circulations douces du Conseil général des Hauts-de-Seine.

Création d'une piste cyclable devant la Cité de la céramique en direction du Bas Parc du Domaine de Saint-Cloud et de l'île de Monsieur

La piste cyclable permet de rejoindre le parc écologique et nautique de l'île de Monsieur.

Un cheminement cyclable continu permet de rejoindre Sèvres depuis Boulogne-Billancourt.



Aménagement proposé



Entre la Grande Rue et la piste cyclable existante du Pont de Sèvres, un itinéraire continu et sécurisé est créé

Le projet se relie avec l'aménagement Vallée Rive Gauche qui prévoit la réalisation de pistes cyclables le long des berges jusqu'à Paris.



Aménagement proposé



Au croisement de la culture et de l'histoire

L'échangeur de la Manufacture se situe au cœur de la Vallée de la culture, au croisement de sites majeurs des Hauts-de-Seine : le Domaine national de Saint-Cloud, la Cité de la céramique...

Le projet culturel de la Vallée de la culture propose de réveiller une géographie à part qui a donné son nom au département mais qui a été longtemps inexploitée : la boucle de la Seine du sud au nord. De cette partie du fleuve qui structure le département, il s'agit de créer une scène de loisirs et de pratiques culturelles permanente pour tous les publics.

Rappel historique



La Cité de la céramique

En 1756, la Manufacture royale de porcelaine est construite à Sèvres. En 2010, elle devient la Cité de la céramique. Son objectif est de valoriser au niveau national et international plus de 50 000 œuvres et un savoir-faire exceptionnel.

Le Domaine National de Saint-Cloud

Au XVI^e siècle, l'écuyer de Catherine de Médicis fait bâtir sur le coteau de Saint-Cloud une villa entourée de vastes jardins. Ces derniers sont redessinés par Le Nôtre et deviennent un site naturel protégé depuis 1923. Le Domaine est aujourd'hui un haut lieu de promenade et de nature des Hauts-de-Seine.

Le long de la RD7 des arbres d'ornement sont plantés dans le prolongement de l'axe historique du parc de Saint-Cloud et du jardin du pavillon Pompadour.

La surface du parvis de la Cité de la céramique est triplée et s'inscrit dans le prolongement du Domaine de Saint-Cloud. L'entrée principale se fait par une large allée pavée dans l'axe du bâtiment.

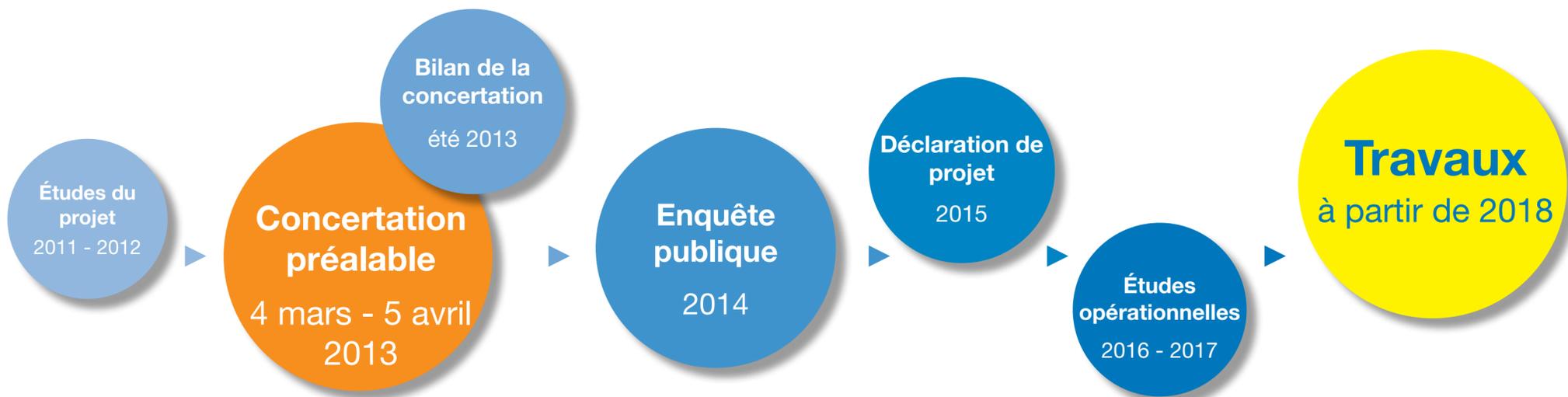
Deux itinéraires de randonnées créés par le Conseil général des Hauts-de-Seine en 2011 sont possibles à partir du parc Brimborion, site classé, depuis la rue Troyon. La colline de Brimborion culmine à 85 mètres, offrant des vues remarquables sur la vallée de la Seine, les méandres du fleuve, l'île de Monsieur, l'île Seguin...



L'accès au Parc écologique et nautique de l'île de Monsieur est facilité. Situé en bord de Seine, ce parc offre 7,5 hectares d'espaces verts dédiés aux sports et aux loisirs.

Les étapes clés du projet

Concertation et études du projet



Un calendrier de réalisation optimisé

À partir de 2018, les travaux de réalisation se dérouleront par phases en fonction d'un calendrier optimisé pour limiter la gêne occasionnée aux usagers et aux riverains.

Le Conseil général des Hauts-de-Seine souhaite coordonner les travaux de l'échangeur de la Manufacture avec les autres projets réalisés à proximité.

